

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
rue Pierre-Sémard

Stèle des plénipotentiaires (ancienne gare de Tergnier)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010842

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine mémoriel

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : gare, monument

Appellation : stèle des plénipotentiaires

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Inaugurée le 11 novembre 1998, la stèle élevée à l'emplacement de l'ancienne gare de Tergnier rappelle qu'à cet endroit, les plénipotentiaires allemands accompagnés par les forces françaises et alliées ont pris le train le 8 novembre 1918 pour se rendre à proximité de la gare de Rethondes et qu'ils sont descendus en gare de Tergnier le 11 novembre après avoir signé les conditions de l'Armistice mettant fin à la Grande Guerre.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (détruit), 4e quart 20e siècle

Description

L'installation comprend une stèle monumentale, dont la niche contient une lanterne, un quai et une voie ferrée (rails posés sur des traverses), ainsi deux panneaux de signalisation.

La stèle est constituée de parpaings de calcaire ; elle comporte une scène représentant un train qui sort d'un tunnel avec l'inscription 8-11 / NOVEMBRE / 1918 et un petit cartouche portant l'inscription : NORD.

Panneau sud : direction Compiègne et Rethondes.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique (?)

Références documentaires

Documents d'archive

- "La gare de Tergniers". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, octobre 1859, p. 2.
-

RIBEYRE, Felix. "La gare de Tergniers". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 18 novembre 1859, p. 3.

Documents figurés

- **Tergnier, la gare**, carte postale, collection du Marin pêcheur, avant 1914 (coll. part.).
- **Environs de La Fère. Tergnier. La gare. Les rotondes**. Carte postale, avant 1914 (coll. part.).

Annexe 1

"La gare de Tergniers". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 2 octobre 1859, p. 2.

"La gare de Tergniers". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 2 octobre 1859, p. 2.

"Les travaux de la gare définitive de Tergnier sont commencés depuis quelque temps. Cette gare, à en juger par les lignés préparées en terre pour des fondations, devra avoir de grandes dimensions. Aux salles d'attentes exiguës que l'on connaît aujourd'hui et qui sont hors de toute proportion avec le mouvement considérable de voyageurs et de marchandises que l'on constate à Tergnier et qui tend encore à s'accroître, vont succéder de vastes salles commodes et mieux en rapport avec la situation et les besoins du service. La nouvelle gare de Tergnier sera pourvue d'un buffet. Elle aura quatre lignes principales au lieu de deux qu'elle possède aujourd'hui et qui ne sont plus suffisantes pour la manœuvre de l'immense matériel qui s'y accumule.

Nous apprenons aussi que le vaste et magnifique atelier de réparation que la Compagnie du Nord a fondé à Tergnier il y a deux ans à peine va recevoir d'importantes augmentations. Quelque développement qu'on ait donné déjà aux bâtiments où est établi un admirable et puissant outillage, où les locomotives de toutes les puissances, de toutes les provenances, s'entassent, toutes les prévisions ont été dépassées. Il faut aussi pourvoir aux besoins nouveaux d'un avenir prochain, c'est-à-dire du moment où le chemin de fer dit d'Amiens à St-Quentin viendra se relier à la voie de Cologne dans la gare de Tergnier ; car, si nous sommes bien informé, la décision serait prise sur le point d'aboutissement de la voie d'Amiens, et l'on aurait préféré, ce qui était indiqué par la force des choses et ce que nous avons pressenti et annoncé il y a deux ou trois ans, se relier plutôt à Tergnier, c'est-à-dire à la ligne de Reims qu'à Montescourt qui n'a point d'issue. Ce sera là, d'ailleurs, une question qui sera discutée dans l'enquête qui précède toujours la confection des grands travaux publics. Pour le moment, nous apprenons que les ingénieurs étudient ou ont étudié le tracé en prenant Tergnier pour point d'arrivée. Des particuliers bâtissent, à l'heure qu'il est, auprès de l'emplacement de la gare nouvelle a laquelle tout prédit un bel avenir". (*Journal de l'Aisne*).

Annexe 2

"La gare de Tergniers". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 18 novembre 1859, p. 3.

"La gare de Tergniers". *Journal de la ville de Saint-Quentin et de l'arrondissement*, 18 novembre 1859, p. 3.

"Depuis quelque temps on avait reconnu la nécessité d'établir à Tergniers une gare confortable, spacieuse et en rapport avec l'importance croissante de cette station. Le conseil d'administration du chemin de fer du Nord, dont l'intelligente sollicitude s'étend à tous les détails du service et ne recule devant aucune amélioration véritablement utile et avantageuse aux voyageurs décida, il y a quelques mois, que Tergniers, point de jonction de la ligne des Ardennes et du Nord avec embranchement sur Rouen, deviendrait station principale et qu'une gare serait construite sur un emplacement de 62 mètres de long et 15 mètres de large.

D'après des renseignements que l'on a bien voulu nous communiquer et qui nous inspirent une entière confiance, la nouvelle gare de Tergniers dont on poursuit activement les travaux comprendrait un pavillon servant de logement au chef de gare, un buffet confortable et une buvette formant deux pièces distinctes. Les salles d'attente occuperont le centre du bâtiment entre les deux ailes et seront assez spacieuses pour contenir les voyageurs des différentes classes. La gare comprendra en outre divers bureaux pour le chef de gare, le commissariat administratif, le mouvement, le médecin de la gare, etc.

Pour la construction, on se sert de moellons piqués dans les caves et les fondations. Les murs de la façade et de l'intérieur pour les salles d'attente et le buffet seront en briques murées, le socle en pierre de taille de Chantilly. Toutes les salles auront un parquet en chêne et la gare sera chauffée par un calorifère. Les travaux exécutés jusqu'à ce jour ont été commencés vers le 12 septembre par M. Argot, sous les ordres de M. Doucher, ingénieur à Paris. Ils sont dirigés par M. Mallet, conducteur.

Nous ne pouvons que féliciter la Compagnie du Nord de son excellente initiative dans cette occasion, mais nous regretterons toujours, et bien des personnes partagent nos regrets, nous regretterons, disons-nous, que les arrangements entre le chemin de fer du Nord et St-Quentin n'aient pas abouti à doter notre ville des immenses ateliers de construction qui font la fortune de la station de Tergniers. C'est une perte énorme et malheureusement irréparable".
Félix RIBEYRE.

Illustrations



La gare de Tergnier avant
1914, carte postale (coll. part.).
Phot. Fournier
Bertrand (reproduction)
IVR32_20170205076NUC2A



La gare et les rotondes de Tergnier,
carte postale, avant 1914 (coll. part.).
Phot. Fournier
Bertrand (reproduction)
IVR32_20170205078NUC2A



Vue générale.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205031NUCA



Vue du décor de la stèle.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205032NUCA



Panneau indicateur de
la gare de Tergnier.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205033NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La gare de Tergnier avant 1914, carte postale (coll. part.).

IVR32_20170205076NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La gare et les rotondes de Tergnier, carte postale, avant 1914 (coll. part.).

IVR32_20170205078NUC2A

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR32_20210205031NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du décor de la stèle.

IVR32_20210205032NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Panneau indicateur de la gare de Tergnier.

IVR32_20210205033NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation